

Extrait du registre des délibérations

Séance du 2 Juillet 2015

L'an 2015 et le 2 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DUPUY Jean-Pierre Maire

Présents : M. DUPUY Jean-Pierre, Maire, Mmes : BURCEZ Virginie, CHANNAUX Rose-Marie, CREVISY Anne-Françoise, SMANIOTTO Annie, MM : BAUDHOIN Olivier, BRUNOT Hervé, DUPUY Jean-François, HABEMONT Claude, MARIET Sylvain, SCHERTENLEIB David

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 25/06/2015

Date d'affichage : 09/07/2015

A été nommée secrétaire : Mme BURCEZ Virginie

Objet des délibérations

SOMMAIRE

2015-18 - ENQUETE PUBLIQUE DE LA SARL MARNEOLE POUR L'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE RANCONNIERES

- CIMETIÈRE : TRAVAUX ET PLAN

2015-19 - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA MAIRIE

2015-20 - TRAVAUX DE VOIRIE 2015 : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

- HORAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

2015-21 - DÉCISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N° 1

2015-22 - DEMANDE DE PROROGATION DE DÉPÔT AD'AP

- LES AUTORISATIONS D'URBANISME

- 14 JUILLET

Réf : 2015-18 - ENQUETE PUBLIQUE DE LA SARL MARNEOLE POUR L'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE RANCONNIERES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'enquête publique quant à l'exploitation d'un parc éolien par la SARL MARNEOLE sur la commune de Rançonnières, du 7 mai 2015 au 8 juin 2015. Cette activité relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement ; Saulxures étant comprise dans le rayon d'affichage de 6 km prévu à la nomenclature des installations classées, un affichage de l'avis d'enquête publique est effectué (depuis le 21 avril 2015, date de réception du courrier de la Préfecture).

La préfecture demande au conseil municipal de se prononcer sur la demande d'autorisation émanant de la SARL MARNEOLE.

Monsieur Hervé BRUNOT quitte la salle de réunion.

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de donner un avis favorable à cette implantation.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

CIMETIÈRE : TRAVAUX ET PLAN

Le Maire relate la réunion de la commission "cimetière" en date du 25 avril 2015.

Madame Virginie BURCEZ expose le projet de plan réactualisé suite à cette réunion.

L'assemblée demande l'établissement d'un devis pour un ossuaire, de redélimiter des places pour les caveaux cinéraires sur le plan.

Réf : 2015-19 - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA MAIRIE

Vu la délibération 2014-25 relative à la demande de subventions pour les travaux de réfection de la mairie

Vu les arrêtés d'attribution de subventions

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'accepter les devis des entreprises suivantes :

- la SARL Menuiserie Ebénisterie du Foulot 52600 CHALINDREY pour la fourniture et la pose d'une porte sectionnelle

- la SARL Menuiserie Ebénisterie du Foulot 52600 CHALINDREY pour la fourniture et la pose d'une fenêtre sur châssis fixe

- l'entreprise BELLORTI Augustino - Nino 52400 SERQUEUX pour la réfection de la façade de la mairie

- d'autoriser le Maire à signer les devis et tout document afférent à ce dossier

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2015-20 - TRAVAUX DE VOIRIE 2015 : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Le Maire expose les travaux supplémentaires de voirie rue de la Laiterie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'accepter les travaux supplémentaires de l'entreprise HENRIOT 52150 HUILLIECOURT pour les travaux de réfection de voirie rue de la Laiterie pour un montant de 1 757.00 € HT soit 2 108.40 € TTC
- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

HORAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier les horaires de l'allumage et de l'extinction de l'éclairage public en hiver comme suit :

- l'allumage le matin : 5H30
- extinction le soir : 23H00

A la majorité (pour : 8 contre : 3 abstentions : 0)

Réf : 2015-21 - DÉCISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N° 1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier le budget primitif 2015 comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses

Compte 2151	+ 2 000.00
Compte 2188	- 2 000.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Compte 61522	- 1 100.00
Compte 73925	+ 1 100.00

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2015-22 - DEMANDE DE PROROGATION DE DÉPÔT AD'AP

- Vu l'arrêté du 27 avril 2015 relatif aux conditions d'octroi d'une ou deux périodes supplémentaires et à la demande de prorogation des délais de dépôt et d'exécution pour les agendas d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public

- Vu l'article L.111-7-6 du CCH
- Vu les difficultés techniques
- Vu les délais administratifs pour effectuer ce programme
- Vu le dossier de mutualisation « Accessibilité »

Le conseil municipal autorise :

- le Maire à déposer auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Marne une demande de prorogation de délai pour exécuter l'AD'AP
- à signer tout document afférent à cette requête

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le Maire expose l'information pour les administrés sur les autorisations d'urbanisme.

Le conseil municipal décide de le distribuer afin d'informer les habitants des règles en matière d'urbanisme et rappelle que toute personne ayant fait des travaux sans autorisation, doit se mettre en conformité en déposant l'autorisation adéquate.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

14 JUILLET

Le Maire relate les décisions prises par la commission fêtes et cérémonies.

L'assemblée se donne rendez-vous le lundi 13 juillet à 18h pour la mise en place de la salle des fêtes et fixe les tarifs du repas à

- 5 € par personne pour les habitants de Saulxures
- 15 € par personne pour les extérieurs

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Visite de Monsieur le Sous-préfet de Haute-Marne

Le Maire informe l'assemblée que Monsieur le Sous-préfet de Haute-Marne effectuera une visite de la fromagerie SCHERTENLEIB le 15 Juillet 2015 et d'autres entreprises sur le territoire de la communauté de communes du Bassigny.

Salle des fêtes : travaux d'entretien

M. MARIET informe l'assemblée qu'il faudrait changer le plafonnier de la salle des fêtes et revoir les chéneaux

En mairie, le 09/07/2015

Le Maire

Jean-Pierre DUPUY